



# Les Breves Lilaises

Site : <http://www.islesaintgeorges.com>

## Citoyenneté

Le conseil municipal s'est réuni à 19h le **jeudi 6 avril 2023** salle des Gravettes, 2 personnes présentes dans le public.  
 \_ Compte administratif 2022

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés.....		275 023,93		174 431,10	0,00	449 455,03
Opérations de l'exercice.....	374 965,10	428 770,71	373 165,47	153 043,44	748 130,57	581 814,15
<b>TOTAUX</b>	<b>374 965,10</b>	<b>703 794,64</b>	<b>373 165,47</b>	<b>327 474,54</b>	<b>748 130,57</b>	<b>1 031 269,18</b>
Résultats de clôture.....		53 805,61		-220 122,03		
Part affectée à l'investissement		0,00				
Restes à réaliser			24 175,02	144 435,42		120 260,40
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>374 965,10</b>	<b>703 794,64</b>	<b>373 165,47</b>	<b>327 474,54</b>	<b>748 130,57</b>	<b>1 031 269,18</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>328 829,54</b>		<b>-45 690,93</b>		<b>283 138,61</b>

\_ Budget 2023 : Dépenses et recettes de fonctionnement : 715 329,00 €  
 Dépenses et recettes d'investissement : 399 930,42 €

\_ Impôts locaux pas d'augmentation des taux

\_ Subvention aux associations : ACCA (Chasse) : 350€, AJC : 800€, ARS : 1000€, ASTA (Tennis Ayguemorte) : 250€, Comité des Fêtes : 1500 €, Anciens Combattants : 300€

\_ Demande de subvention au département de la Gironde pour des travaux d'aménagement de sécurité de voirie dans le cadre de l'aménagement du nouveau commerce de proximité

## Zoom sur la fiscalité de la commune

- Depuis 2 ans, la commune ne votait plus de taux de taxe d'habitation (TH) suite à la réforme de l'état de suppression progressive de celle-ci en faveur des ménages. A compter de cette année les communes doivent à nouveau voter un taux de taxe d'habitation. En effet l'état redonne aux communes le pouvoir de taux sur la TH car la réforme ne concernait que les résidences principales. Les propriétaires de résidences secondaires sont encore redevable de la TH.
- Pour l'année 2023 et à l'inverse de la tendance générale, la commune d'Isle Saint Georges a décidé de ne pas appliquer d'augmentation des 3 taux d'imposition qu'elle doit voter chaque année et de les maintenir à :
  - Taxe d'habitation : 20.74 %
  - Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 40.07 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 51.85 %



En effet, si la commune a fait ce choix c'est que suite aux décisions de l'état d'appliquer une augmentation des valeurs locatives des propriétés de 7,1 % chaque redevable devra subir une augmentation des impôts cités ci-dessus s'il est concerné. Au vu du contexte actuel et des difficultés des ménages il nous est apparu important de ne pas encore plus alourdir les charges des administrés lilais.

Pour rappel les comptes-rendus et des audios des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le 15 mai 2023 à 19h** salle des Gravettes, il est bien sûr ouvert au public.

**RAPPEL : 23 mai 2023 à 19h Salle des Gravettes, consultation publique pour la gestion du stationnement dans le bourg**

## Sécheresse 2022

Suite à notre demande, notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en Gironde pour l'année 2022 et pour la période du 01/07 au 31/12/2022 par arrêté interministériel du 3 avril 2023, paru au Journal Officiel du 3 mai 2023.

*Les sinistrés ont jusqu'au 2 juin 2023 dernier délai pour déclarer leur sinistre auprès de leur assurance.*

## Cérémonie du 8 mai

C'est en présence d'une trentaine d'administrés que Mme le Maire, Stéphanie DAUBANES et Olivier DESGROTTE ont lu les discours officiels.

Après la cérémonie l'assemblée s'est dirigée vers la Salle des Gravettes pour partager le verre de l'amitié.

Mme le Maire y a exprimé notre devoir de mémoire pour ces générations qui se sont sacrifiées pour notre liberté et sa volonté de le transmettre à nos jeunes.



## Bibliothèque Municipale



La bibliothèque d'Isle Saint-Georges participera à « Partir en livres », manifestation nationale sous l'impulsion du ministère de la Culture, gratuite, populaire et festive. Le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes. « Partir en livres », célèbre cette année la Liberté.

Le jeudi 6 juillet, à l'heure du conte, une balade sur la place du village sera proposée à vos enfants de 17h à 18h.

A chaque halte, une ou deux histoires, des chants, "et bien sûr le pot de l'amitié... offert par la Mairie d'Isle Saint-Georges".

Sur la photo de l'équipe bibliothèque prise au relais de Saint Morillon : de gauche à droite, en haut Claire BLATY, Sylvie DUPRAT, en bas Claude MATHIEU, Véronique

BENTÉJAC, Marie MÉALLET. Merci à elles pour leur dévouement et leur implication !

## L'ASA a tenu son assemblée générale présidée par Alain CAMBLONG, le 27 avril 2023 à 18h

Le Président y a présenté le projet de constitution d'une "Brigade de Surveillance" du réseau et, surtout, des ouvrages du système d'endiguement dont dépend fondamentalement le bon fonctionnement du réseau de l'ASA ! Son objectif est de compléter le suivi exercé pendant ses horaires de travail par le service technique de la CCM en réalisant une surveillance, brève mais continue et fréquente.

Nous recherchons donc des bénévoles disponibles afin d'œuvrer pour notre environnement et notre sécurité.

Une courte formation sera dispensée par le Président afin d'acquérir le minimum sur le dispositif et son fonctionnement,

ainsi que sur le cadencement des visites, lié au décalage des marées, ainsi qu'à leur coefficient. Cette fonction est ouverte à tout public majeur et disposant de condition physique normale.

Les observations, photos ou vidéos seront collectées par le Président et remontées la CCM dans les plus brefs délais, pour intervention s'il y a lieu ! Cette activité sera assurée par la prise en charge de notre Responsabilité Civile dans le cadre de la fonction entérinée par une Carte de Brigade qui sera créée. Toute personne intéressée, voudra bien se faire connaître auprès du Président par le : 06 68 49 90 00 ou à [alainlydie33640@free.fr](mailto:alainlydie33640@free.fr).

Merci d'avance aux dévoués volontaires !



## Balade Poétique du 2 avril 2023



Les amateurs de poésie ont déambulé ensemble ce dimanche d'avril à Isle-Saint-Georges.

La balade a débuté devant l'église, un petit Marius un peu intimidé a commencé à réciter après Bernadette et Catherine qui ont débuté les lectures. La jolie troupe a continué vers la route de Boutric, d'autres poèmes sont lus, mais les conditions météorologiques se dégradant l'accueil prévu, chez Denise MAUROS a été indispensable. Un bien bel accueil particulièrement confortable !

Récitants et récitant ont continué leur lecture, pour certains sans note, par exemple pour ce texte de Victor HUGO ! De François VILLON, XV<sup>ème</sup> siècle, en

passant par BAUDELAIRE, incontournable jusqu'à un poète contemporain, Christian BOBIN, décédé ces derniers mois. De cet auteur, peut-être avez-vous lu « La petite robe de fête, fameux recueil de nouvelles...plein de poésie. Chacun a pris plaisir à écouter d'autres textes lus avec beaucoup de simplicité et de gentillesse par les personnes présentes d'Arthur RIMBAUD, de Jacques PREVERT, à Pablo NERUDA puis Georges Perec, également Michel COUSSILLAN, notre poète local ou bien le texte d'Émilie ESTABLIE. La cinquantaine de personnes a participé en lisant ou en écoutant. Puis, toujours bien à l'abri, place aux textes mis en musique avec les formidables interprétations de Gérard BOMPART, Marc JANTIN, Joséphine BENAC et Bernadette LAHITTE ainsi que les rythmes entraînant de La Capoeira. Vive la poésie ! à l'année prochaine pour continuer la balade

## Des nouvelles de l'AJC

### la ludothèque...

Toujours ouverte **les mardis et les mercredis de 16h30 à 19h** à Isle-Saint-Georges, la ludothèque vous propose de venir jouer mais pas que...il est possible d'emprunter des jouets, des jeux de société, des grands jeux en bois et le choix s'est encore élargi cette année avec pas moins de 800 jeux à votre disposition.

Et il y'en a toujours pour tous les âges et tous les goûts !

Vous avez peut-être remarqué que l'équipe s'est agrandie.

Bruno HALGAN, ludothécaire, a rejoint Galatée. Depuis octobre, ils sillonnent ensemble les routes de la CCM afin d'y proposer des animations diverses et variées autour du jeu (soirées jeux, escape Game, espaces jeux-jouets, forum-débats...).

Pour mieux connaître la ludothèque, rdv sur notre site internet : [www.laludotheque-ajc.fr](http://www.laludotheque-ajc.fr) ou alors venez nous retrouver lors de nos temps d'ouverture, nous pourrons échanger !



### La Capoeira pour petits et grands avec OMAR



Cette activité est proposée tous les mardis de 19h15 à 21h15.

Le plus jeune des participants a 6 ans et la plus âgée 60 ans, qui pour certains pratiquent en famille.

Nous avons rencontré Omar habitant de notre village, leur « Coach » qui nous a rappelé les contours de cette activité : chant, danse, acrobatie, percussions et entraînement aux exercices physiques, adapté aux possibilités de chacun (e), tout cela dans la convivialité.

Omar MOUSSA IBRAHIMA est arrivé au village avec sa compagne Camille ANDRE, il y a 3 ans.

Avant de commencer la capoeira il a pratiqué le foot puis l'acrobatie. Suite à une rencontre fortuite il a découvert la Capoeira et l'a pratiquée 4 ans à Mayotte, puis a continué à la Réunion pendant 4 ans encore avant d'arriver en Métropole. Il a obtenu récemment son grade officiel de

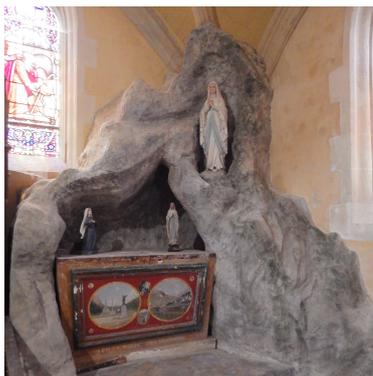
professeur. Il a insisté sur la liberté de choix des disciplines dans la pratique de cet art qui peut se faire à tout âge et par tous, qui assouplit et renforce musculairement.

Vous pouvez venir découvrir gratuitement la Capoeira lors des séances, pour plus de renseignements 06 44 95 73 42.

Les conditions d'inscriptions pour septembre sont en cours de réflexion

## AG de l'ARS du 6 mai 2023

### Bilan 2022 -2023



C'est en présence d'une assemblée assez fournie qu'ont été évoqués les 30 ans de l'ARS les 21 et 22 mai 2022, les ouvertures de l'Eglise au Public, la participation à la journée des associations, le concert de Noël, le concours de belote du 28/03/2023 et le loto du 18/03/2023. Les travaux réalisés sont la restauration de la grotte de la vierge et le nettoyage des carreaux du chœur de l'autel (photos jointes) pour un montant de 5706€.

Ils ont été subventionnés à hauteur de 2760€ par le conseil départemental et 1000€ pour la commune, le reste à charge étant pris sur les fonds propres de l'association constitués par les bénéfices des différentes manifestations, les adhésions et les généraux donateurs



Le détail des bilans d'activités et financier seront bientôt disponibles sur une page dédiée à l'ARS sur le site de la Commune.

### Prévisions 2023-2024

Visite de l'église : ouverture tous les 1<sup>ers</sup> samedis de mai à octobre 2023 de 14h30 à 18h. Nettoyage des habits sacerdotaux et installation d'une vitrine. En réflexion concours de belote, loto, concert. La participation éventuelle à la journée des associations de la commune. Travaux programmés : la remise en place de la grille de l'autel et la consolidation de la grille de l'autel de la vierge pour un montant prévisionnel de 4956€.

"L'ARS propose aux habitants de l'Isle St Georges de recueillir par don, tout objet tel qu'ex-voto, crucifix, statuette, santons de crèche, peinture ou médaille etc. Ces biens que vous ne voulez plus ou qui se cachent dans vos greniers revivront à l'intérieur de belles vitrines, dans le cadre d'exposition de notre patrimoine, les jours d'ouverture de l'église. Pour les familles qui le souhaitent, le nom du donateur pourra être accolé à l'objet exposé. "

## La fête du Village, côté organisation

La fête 2023, pour l'équipe du Comité des Fêtes, ce fut d'abord à compter de février une longue préparation soit six réunions de calage, des contacts avec les forains, mais aussi de nombreuses commandes et achats auprès de nos fournisseurs.



Ce fut aussi le temps important consacré à la vente des tickets tombola et la distribution des programmes dans les foyers de la commune.

Le mercredi avant la fête nous sommes allés chercher poubelles et chapiteaux à la CCM pour les installer le jeudi devant les gravettes ainsi que la buvette Vendredi après-midi c'est l'installation des tables à côté de la buvette et la préparation de la salle pour le repas du samedi.

19h, tout est bien en place mais c'est l'inquiétude car il a plu ces derniers jours et c'est sous un ciel encore bien menaçant que Mme le Maire remet les clefs de la ville à Madame la Présidente en présence de nos amis les forains qui lanceront la fête à 21h.

C'est la première tournée de la soirée qui en amènera bien d'autres malgré la faible participation due au temps incertain. Samedi matin alors qu'une partie de l'équipe est à peine couchée, c'est l'installation du vide grenier rue du port avec petite buvette. Il va durer jusqu'à 17h.

Dès 11h c'est la réouverture de la buvette des gravettes avec grillades jusqu'à 18h : sa fermeture aura lieu le dimanche matin vers 4h.

Mais ce samedi à 20h c'est aussi le repas aux Gravettes qui après l'arrivée déguisée maintenant traditionnelle du Comité se déroule dans une ambiance paisible mais très conviviale.

Vers minuit c'est le rangement de la salle et la préparation du vin d'honneur du dimanche à 12h30.

Celui-ci est précédé à partir de 10h d'animations jeux qu'il faut installer et vers midi c'est l'accueil des élu(e)s des communes voisines, des villageoises et villageois.

13h les discours sont finis, les nouveaux arrivant(e)s se sont présentés et c'est le moment du partage du verre de l'amitié, mais aussi la réouverture à l'extérieur de la buvette et des grillades.



Celle-ci fermera bien après le feu d'artifice de 23h qui à priori, a enchanté les spectateurs présents.

Lundi, dernier jour des festivités : 12h repas avec les forains, 15h concours de pétanque, 19h remise des prix, tirage de la tombola, repas de fin de fête des bénévoles, minuit la fête est officiellement terminée.

Mais il reste encore du travail car mardi c'est journée de rangement, de démontage et de nettoyage et cela nous occupe matin et après-midi. Mercredi c'est le retour du matériel vers la CCM.



Comme vous le constatez cet inventaire un peu fastidieux vous montre la dimension de la tâche.

C'est pour cela que nous avons initié un groupe de bénévoles occasionnels qui peuvent, à leur convenance nous donner un coup de main ne serait-ce qu'une heure ou une demi-journée.

Pour les rejoindre nous contacter par mél [cdfisg33640@gmail.com](mailto:cdfisg33640@gmail.com) ou bien par téléphone au 06 64 33 58 24.

La rando nocturne arrive le 8 juillet et nous avons comme chaque année besoin d'aide. Merci d'avance.



### Décès : Ils nous ont quittés.

**Mr SIMON Claude** décédé le 5 avril 2023 à l'âge de 86 ans.

**Mme NUNEZ Maria de los Dolores**, ancienne employée de la Mairie, décédée le 3 mai 2023 à l'âge de 88 ans. *Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.*

### Agenda Lilais :

**Conseil Municipal lundi 15 mai à 19 h**

**Réunion Publique mardi 23 mai à 19h**

**Fête de l'Ecole vendredi 16 juin à 17h**

**Bals Trads : les Jeudis 6 juillet, 20 juillet et 3 Août à 21h**

**Randonnée Nocturne Samedi 8 juillet dès 18h30**

**Marché Gastronomique Vendredi 21 juillet à 19h**

Edité à 300 exemplaires Responsable de la publication : **Stéphanie DAUBANES**

Responsable de la Rédaction : **Jean-André LEMIRE** Rédaction : **élus et secrétariat** Photographie : **élus et autres**